

## CHARTRE LIEN L'ISLOIS

### **1-Vocation du Lien L'Islois:**

Le Lien l 'Islois a pour objet de réunir sur la base du volontariat et par cooptation les associations dont les objectifs, les champs d'intervention sont proches et/ou complémentaires et qui adhèrent à la présente charte.

Pour :

1. Contribuer au développement de liens sociaux et porter ensemble des projets citoyens.
2. Développer l'engagement individuel et collectif dans la vie locale
3. Favoriser la transmission intergénérationnelle et inter-associative
4. Etre force de propositions.

### **2-Les valeurs :**

- Tolérance et respect
- Solidarité et convivialité
- Sens de l'engagement responsable

### **3-Le défi / l'ambition :**

Réaliser des actions communes dans le respect des objectifs et particularités de chacune des associations.

INITIER, ACCOMPAGNER, SOUTENIR, CONCRETISER des projets qui s'inscrivent dans la vocation du Lien L'Islois.

Etre identifié, reconnu et entendu localement.

### **4-Le mode de fonctionnement :**

- Le Lien L'Islois reste l'association de fait des signataires de la charte.
- Un comité permanent est constitué par les représentants désignés par les associations membres.
- Chaque association dispose d'une voix mais les réunions sont ouvertes à tous les adhérents des associations qui le souhaitent.
- Tous les membres se réunissent régulièrement (fréquence à définir) .
- Un bureau constitué de 3 représentants élus pour un an par le comité assure la gestion et la représentation du Lien L'Islois.
- Les décisions sont prises à la majorité des associations membres.
- Ces décisions devront être validées par les instances des différentes associations. L'objectif du Lien ne peut être de se substituer à chacune des associations membres qui conservent leur autonomie .
- Un règlement intérieur, élaboré par le comité permanent, précise les modalités d'entrée et de sortie du Lien L'Islois ainsi que l'organisation des différents groupes de travail .

Fait à l'Isle sur la Sorgue Nom de l' Association

Le 23 juin 2012